

|   |  |                    |
|---|--|--------------------|
|  | NOTE   | Référence : DG.DVE |
|   | <b>Synthèse des résultats de l'observatoire de veille du mardi 19 mai au lundi 25 mai 2020</b> | Date : 28/05/2020  |
|   |  | Version : 3        |

# Observatoire de veille du processus de scolarisation des enfants en situation de handicap

## Informations relatives aux conditions de remplissage :

- **Nombre de réponses** : 71 contre 92 la semaine dernière
- **Durée moyenne de remplissage** : 18 minutes

## Information générales

**16 organismes gestionnaires** différents ayant répondu cette semaine contre 34 la semaine dernière. :

### Cette semaine :

APF France Handicap  
 UGECAM Normandie  
 UGECAM Hauts-de-France  
 UGECAM Ile-de-France  
 UGECAM Occitanie  
 UGECAM Rhône-Alpes  
 UGECAM Bretagne-Pays de la Loire  
 ALEFPA  
 Entraide Universitaire  
 Les Papillons Blancs  
 Fondation ANAIS  
 Fondation des Amis de l'Atelier  
 La Sauvegarde  
 AAIMC  
 Etablissement Public Médico-Social Kerampuilh  
 ITEP de la Roussille

### La semaine dernière :

AGIMC  
 AAIMC  
 ADIMC  
 Association Normandie-Lorraine  
 Atouts et Perspectives  
 Fondation ANAIS  
 Sésame Autisme Normandie  
 ALEFPA  
 APF France Handicap  
 CMSEA  
 IME LE LOGIS DE VILLAINÉ  
 IME Ecouis  
 GAPAS  
 Espaces  
 EPNAK  
 ASSOCIATION GEST ET DIM  
 Groupe SOS Solidarités  
 Les Papillons blancs  
 Fonction Publique Hospitalière  
 Institution les Tournesols  
 SEISAAM  
 ALSEA  
 AHSSEA  
 CEPH Envoludia  
 PEP Guyane  
 Centre départemental de l'enfance (CD des Landes)  
 Fondation des Amis de l'Atelier  
 PEP Seine-Maritime  
 APAJH  
 Entraide Universitaire  
 SESSAD Les Passementiers  
 ITEP de la Roussille  
 Institut National des Jeunes aveugles de Paris  
 Institut National des Jeunes sourds de Metz

|   |  |                    |
|---|--|--------------------|
|  | NOTE   | Référence : DG.DVE |
|   | <b>Synthèse des résultats de l'observatoire de veille du mardi 19 mai au lundi 25 mai 2020</b> | Date : 28/05/2020  |
|   |  | Version : 3        |

**La palette de diversité d'établissement est représentative avec :**

- 13 IEM (Institut d'Education Motrice) ;
- 13 ITEP (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique) ;
- 12 IME (Institut Médico-Educatif) ;
- 3 EEAP (Etablissement pour Enfant et Adolescents Polyhandicapés)
- 28 SESSAD prenant en charge une diversité de publics :
  - o 4 prenant en charge principalement la déficience intellectuelle ;
  - o 4 prenant en charge principalement les troubles de la conduite et du comportement ;
  - o 1 prenant en charge principalement les troubles relevant du spectre de l'autisme ;
  - o 19 prenant en charge principalement la déficience motrice ;
- 1 LDVA (Lieu de Vie et d'Accueil) ;
- 1 Autres dont le SAI (Service d'Accompagnement et d'Insertion) du réseau Ernest Breduge.

**La répartition géographique des répondants couvre divers territoires avec :**

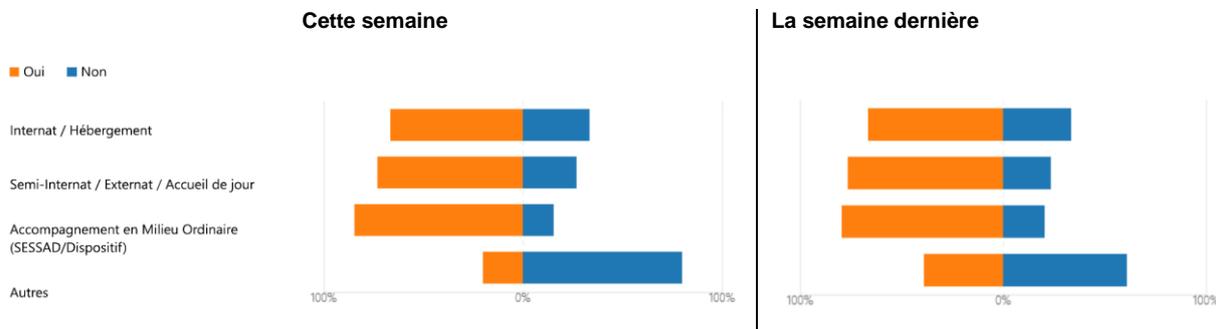
| Département            | Nombre de répondant | Département              | Nombre de répondant | Département                     | Nombre de répondant |
|------------------------|---------------------|--------------------------|---------------------|---------------------------------|---------------------|
| <b>01</b> Ain          | 3                   | <b>39</b> Jura           | 1                   | <b>76</b> Seine-Maritime        | 3                   |
| <b>02</b> Aisne        | 1                   | <b>51</b> Marne          | 2                   | <b>77</b> Seine-et-Marne        | 2                   |
| <b>03</b> Allier       | 2                   | <b>52</b> Haute-Marne    | 1                   | <b>79</b> Deux-Sèvres           | 1                   |
| <b>05</b> Hautes-Alpes | 1                   | <b>56</b> Morbihan       | 1                   | <b>85</b> Vendée                | 2                   |
| <b>14</b> Calvados     | 2                   | <b>57</b> Moselle        | 1                   | <b>87</b> Haute-Vienne          | 1                   |
| <b>23</b> Creuse       | 2                   | <b>58</b> Nièvre         | 1                   | <b>90</b> Territoire de Belfort | 1                   |
| <b>24</b> Dordogne     | 2                   | <b>59</b> Nord           | 1                   | <b>91</b> Essonne               | 3                   |
| <b>26</b> Drôme        | 1                   | <b>60</b> Oise           | 1                   | <b>93</b> Seine-St-Denis        | 2                   |
| <b>27</b> Eure         | 1                   | <b>61</b> Orne           | 3                   | <b>94</b> Val-de-Marne          | 1                   |
| <b>29</b> Finistère    | 2                   | <b>63</b> Puy-de-Dôme    | 1                   | <b>95</b> Val-D'Oise            | 1                   |
| <b>30</b> Gard         | 1                   | <b>69</b> Rhône          | 1                   | <b>971</b> Guadeloupe           | 2                   |
| <b>33</b> Gironde      | 1                   | <b>70</b> Haute-Saône    | 1                   | <b>974</b> La Réunion           | 3                   |
| <b>34</b> Hérault      | 3                   | <b>71</b> Saône-et-Loire | 4                   |                                 |                     |
| <b>38</b> Isère        | 4                   | <b>75</b> Paris          | 4                   |                                 |                     |

... pour **4398** enfants et adolescents actuellement accompagnés contre **5090** la semaine dernière.

|   |  |                    |
|---|--|--------------------|
|  | NOTE   | Référence : DG.DVE |
|   | <b>Synthèse des résultats de l'observatoire de veille du mardi 19 mai au lundi 25 mai 2020</b> | Date : 28/05/2020  |
|   |  | Version : 3        |

### Informations relatives à la reprise scolaire :

#### Les modalités d'accompagnement habituellement proposées par les établissements avant l'état d'urgence sanitaire :



La modalité « Autres » correspondent à de l'accueil temporaire, aux centres spécialisés d'accueil familial ou à des services de suites.

Les réponses représentent une bonne diversité d'offre de service, comprenant de l'internat, du semi internat et de l'externat, de l'accueil de jour, ainsi que l'accompagnement en milieu ordinaire garantissant une représentativité sectorielle robuste. Ces établissements se sont donc engagés dans les mêmes conditions et en même temps dans une phase d'adaptation de leurs organisations en faveur de la reprise scolaire des enfants en situation de handicap conformément aux consignes nationales données.

De plus, les modalités d'accompagnement proposées par la cohorte d'établissements ayant répondu cette semaine au questionnaire sont globalement similaires à la cohorte ayant répondu la semaine dernière. Ainsi, les données sont comparables entre-elles dans le temps.

#### Taux d'enfants ou d'adolescents accompagnés concernés par une continuité pédagogique en temps complet à domicile après le 11 mai :

##### Cette semaine

Tranche : Nombre d'établissement :

- Entre 0 et 19 % : 16
- Entre 20 et 39 % : 15
- Entre 40 et 59 % : 10
- Entre 60 et 79 % : 13
- Entre 80 et 100 % : 17



##### La semaine dernière

Tranche : Nombre d'établissement :

- Entre 0 et 19 % : 22
- Entre 20 et 39 % : 8
- Entre 40 et 59 % : 13
- Entre 60 et 79 % : 13
- Entre 80 et 100 % : 36



Une baisse sensible de la part des établissements observant une tranche de 0 à 19 % d'enfants ou d'adolescents concernés par une continuité pédagogique en temps complet à domicile est à observer par rapport à la semaine dernière : effectivement, 56,3 % des établissements signalent un taux d'enfants ou d'adolescents concernés par une continuité pédagogique à temps complet à domicile compris entre 40 et 100 % (contre 67,3% la semaine dernière). En revanche, il est à constater une nette baisse du nombre d'établissement à hauteur de 23,9 % présentant une tranche de nombre d'enfant et d'adolescents situé entre 80 et 100 % (contre 39,1 % la semaine dernière). Cela illustre une reprise progressive d'une scolarité normalisée de manière localisée dans

|   |  |                    |
|---|--|--------------------|
|  | NOTE   | Référence : DG.DVE |
|   | <b>Synthèse des résultats de l'observatoire de veille du mardi 19 mai au lundi 25 mai 2020</b> | Date : 28/05/2020  |
|   |  | Version : 3        |

l'ensemble des établissements répondants. Ce phénomène est cohérent avec la mise en œuvre des calendriers échelonnés d'un département à un autre selon la carte du plan national de déconfinement.

**Taux d'enfants ou d'adolescents accompagnés retournés à l'école, en classe ordinaire ou en unité d'enseignement (de l'établissement spécialisé ou externalisée), y compris à temps partiel :**

**Cette semaine**

Tranche : Nombre d'établissement :

|   |    |
|---|----|
| <span style="color: blue;">●</span> Entre 0 et 19 %     | 41 |
| <span style="color: orange;">●</span> Entre 20 et 39 %  | 18 |
| <span style="color: green;">●</span> Entre 40 et 59 %   | 8  |
| <span style="color: red;">●</span> Entre 60 et 79 %     | 2  |
| <span style="color: purple;">●</span> Entre 80 et 100 % | 2  |



**La semaine dernière**

Tranche : Nombre d'établissement :

|   |    |
|---|----|
| <span style="color: blue;">●</span> Entre 0 et 19 %     | 49 |
| <span style="color: orange;">●</span> Entre 20 et 39 %  | 22 |
| <span style="color: green;">●</span> Entre 40 et 59 %   | 15 |
| <span style="color: red;">●</span> Entre 60 et 79 %     | 4  |
| <span style="color: purple;">●</span> Entre 80 et 100 % | 2  |



Globalement, il n'y a pas de progression significative du nombre d'enfants et adolescents retournés à l'école, en classe ordinaire comme en unité d'enseignement par établissement à observer. Dans notre échantillon, seuls deux établissements relèvent un taux de retour à l'école compris entre 80 et 100 %. Ces résultats confirment le questionnaire précédent lorsque l'on constate que 57,7 % des établissements indiquent un taux d'enfants accompagnés retournés à l'école compris entre 0 et 19%.

**Etablissements ayant identifiés à ce jour des enfants ou adolescents maintenus au domicile sans garantie de continuité pédagogique par quelque moyen que ce soit :**

**Cette semaine**

|   |    |
|---|----|
| <span style="color: blue;">●</span> Oui   | 23 |
| <span style="color: orange;">●</span> Non | 48 |



**La semaine dernière**

|    |
|----|
| 33 |
| 59 |



Cette question a fait l'objet d'une reformulation afin d'affiner de manière objective les réponses quant au nombre d'enfants ou d'adolescents maintenus au domicile sans garantie de continuité pédagogique. Bien que nous observons une baisse sensible du nombre d'établissement déclarant avoir identifié des enfants et adolescents sans garantie de continuité pédagogique, il est à noter qu'un risque de rupture pédagogique demeure bien que les enfants et adolescents concernés soient identifiés.

Ces chiffres illustrent les premières actions menées en faveur de la reprise de la scolarisation :

- Des premiers temps d'accueil et de reprise d'une scolarisation en établissement spécialisé en temps partagés à domicile/établissement (exemple : 2 jours par semaine) avec un contenu pédagogique par exemple dédié à l'apprentissage des gestes barrières ;
- Des premiers aménagements spatiaux permettant de garantir l'application des consignes sanitaires dans les espaces d'apprentissage ;
- Des premiers temps d'harmonisation des calendriers séquentiels établissements médico-sociaux / établissements relevant de l'éducation nationale ;

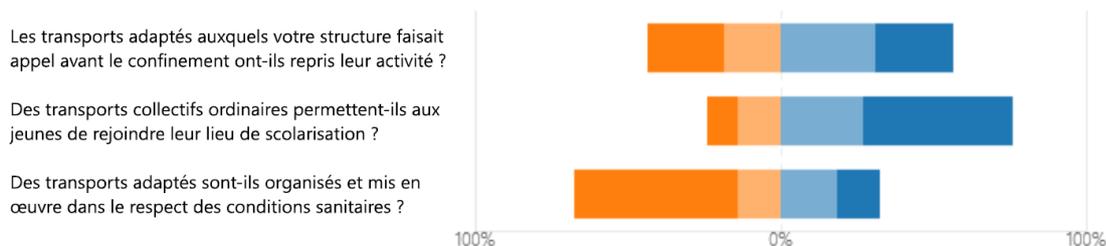
|   |  |                    |
|---|--|--------------------|
|  | NOTE   | Référence : DG.DVE |
|   | <b>Synthèse des résultats de l'observatoire de veille du mardi 19 mai au lundi 25 mai 2020</b> | Date : 28/05/2020  |
|   |  | Version : 3        |

- La mise en place de classes virtuelles afin de reprendre les bases relationnelles éducatives avec les institutions d'enseignement et de permettre aux élèves de reprendre confiance (reposer les bases du triangle Elève-Enseignant-Savoir).

**Questions relatives aux transports :**

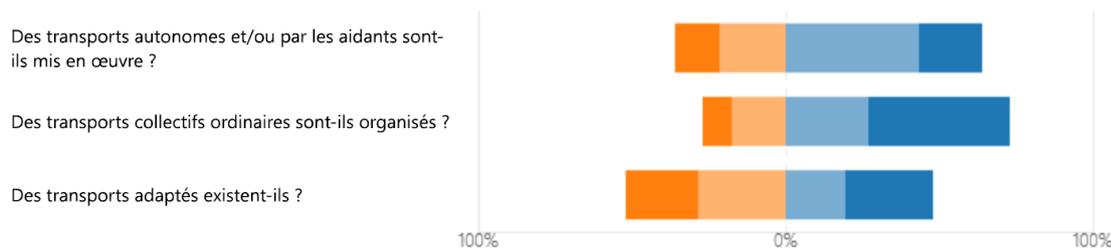
**Cette semaine**

■ Totalement 
 ■ En grande partie 
 ■ Partiellement 
 ■ Pas du tout



**La semaine dernière :**

■ Totalement 
 ■ En grande partie 
 ■ Partiellement 
 ■ Pas du tout



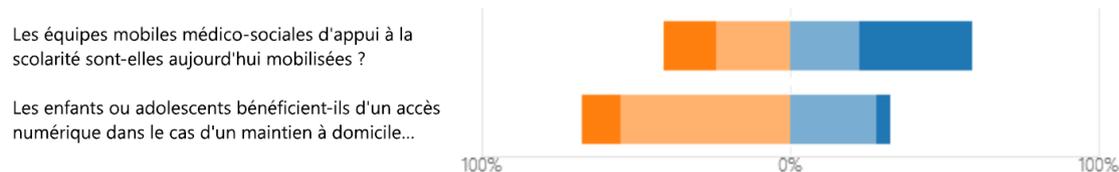
Sur l'ensemble de l'échantillon d'établissement répondants, 3 déclarent n'avoir aucun moyen de transport soit ordinaire, soit par un prestataire, soit par ses propres moyens. Sur ces 3 établissements, 1 service est situé à La Réunion dont la rentrée n'est effective que depuis le 18 mai, les 2 autres établissements se situent en métropole. Plus globalement, nous observons une progression de la mobilisation de moyens de transports adaptés et de transports par des prestataires.

Ainsi, nous observons une mobilisation accrue des moyens de transports par des prestataires ou par les établissements et services directement en cohérence avec la reprise progressive de la scolarisation.

**Questions relatives aux conditions de la continuité pédagogique à domicile :**

**Cette semaine :**

■ Totalement 
 ■ En grande partie 
 ■ Partiellement 
 ■ Pas du tout



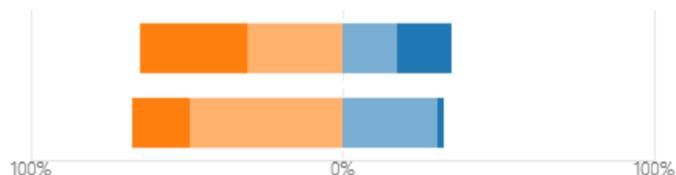
|   |  |                    |
|---|--|--------------------|
|  | NOTE   | Référence : DG.DVE |
|   | <b>Synthèse des résultats de l'observatoire de veille du mardi 19 mai au lundi 25 mai 2020</b> | Date : 28/05/2020  |
|   |  | Version : 3        |

**La semaine dernière :**

■ Totalement  
■ En grande partie  
■ Partiellement  
■ Pas du tout

Existe-t-il un système pluridisciplinaire de continuité pédagogique ? (équipe mobile d'appui...)

Les enfants ou adolescents bénéficient-ils d'un accès numérique dans le cas d'un maintien à domicile ?



**Questions relatives à la coopération médico-sociale/éducation nationale :**

**Cette semaine :**

■ Totalement  
■ En grande partie  
■ Partiellement  
■ Pas du tout

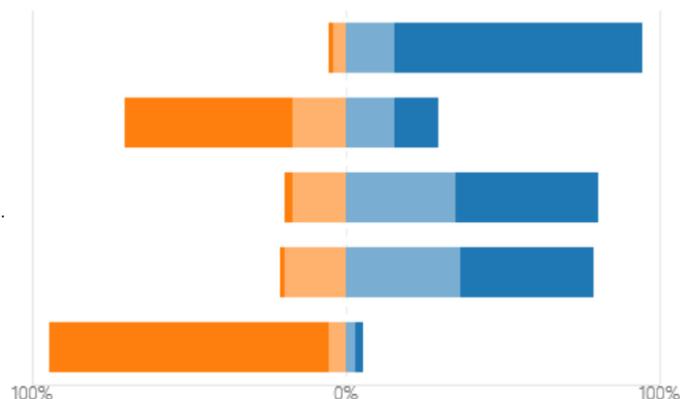
Avez-vous préparé la reprise scolaire en lien avec le(s) PIAL ?

Les professionnels du médico-social sont-ils plus spécifiquement mobilisés pour l'apprentissage des gestes barrières auprès des enfants et adolescents accompagnés ?

Des AESH sont-ils mobilisés pour l'accompagnement des enfants ayants droit ou des missions nouvelles ?

La présence des AES est-elle effective pour favoriser le retour progressif à l'école des élèves en situation de handicap ?

Avez-vous mis en place un plan de retour à l'activité ?



Certaines de ces questions ont fait l'objet de reformulation afin d'affiner l'objectivation des réponses. Il est à constater que les professionnels du secteur sont particulièrement mobilisés dans l'apprentissage des gestes barrières auprès des enfants et adolescents accompagnés. La perception des établissements sur la mobilisation des AESH reste mitigée et illustrée par une logique localisée de leurs présences effectives auprès des enfants et adolescents ayants droit afin de favoriser leur retour progressif à l'école.

**La semaine dernière :**

■ Totalement  
■ En grande partie  
■ Partiellement  
■ Pas du tout

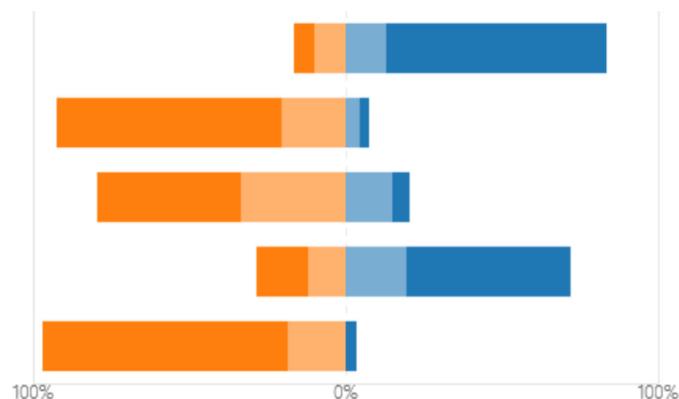
Avez-vous préparé la reprise scolaire en lien avec le(s) PIAL ?

Les mesures de sécurité sanitaire sont-elles mises en place ?

Les conditions d'encadrement pédagogique sont réunies ?

Des AESH sont prévues pour l'accompagnement de tous les enfants ayant droit ?

Avez-vous mis en place un plan de retour à l'activité ?



|   |  |                    |
|---|--|--------------------|
|  | NOTE   | Référence : DG.DVE |
|   | <b>Synthèse des résultats de l'observatoire de veille du mardi 19 mai au lundi 25 mai 2020</b> | Date : 28/05/2020  |
|   |  | Version : 3        |

**Quelques commentaires sur les freins identifiés :**

« - Pas d'accès aux locaux des UEE - Protocoles scolaires plus contraignants que les consignes gouvernementales : leur respect ne permet pas la mise en place des aménagements nécessaires à l'accompagnement des enfants avec troubles de la conduite et du comportement. »

« Avis négatif du médecin scolaire pour la reprise de la scolarisation (plus de risques pour tout le monde que de gains pour l'enfant). Choix de familles de ne pas rescolariser l'enfant, sur l'avis de médecins spécialistes. L'école ne peut s'organiser pour garantir la sécurité sanitaire de l'enfant. Le rythme de l'établissement n'est pas suffisamment établi. L'école n'est pas suffisamment rassurante. »

« Distanciation physique ne permettant pas l'accueil de plus de 2 ou 3 élèves dans les salles de l'UE interne à l'IME. Crainte des parents d'un retour en collectivité. Souhait majoritaire des parents du maintien de l'enseignement à distance, très satisfaisant à leurs yeux. Un enseignant ne peut pas revenir actuellement sur site à temps plein pour des raisons de santé. »

« L'ouverture des écoles / collèges / lycées en zone rouge. »

« Ecoles fermées par décision de la commune. »

« Le faible pourcentage résulte de la volonté des parents à ne pas faire reprendre le chemin de l'école à leurs enfants. Sur 26 enfants scolarisés en maternelle et primaire seuls trois d'entre eux sont en classe. En zone rouge les collèges sont fermés. De plus les lycées n'ont pas repris leur activité. »

**Quelques commentaires sur les pratiques remarquables :**

« Utilisation de la plateforme EDUMOOV/Educartable pour assurer la continuité pédagogique - Blog pour maintenir le lien avec les enfants éloignés de l'établissement - Maintien des équipes mobiles d'appui pour accompagner les enfants éloignés de l'établissement »

« Mise en place de classes virtuelles qui ont permis à certains jeunes en grande difficulté avec la scolarité en groupe qui ont pu reprendre confiance et participer activement. »

« Très bonne implication des enseignants dans l'accompagnement à distance, partagé maintenant avec l'enseignement en présentiel. Individualisation poussée mise en place pour chaque jeune. »

« Une salle a été entièrement dédiée à l'apprentissage des gestes barrières et est un passage obligé avant le début des activités. Les enfants avancent étape par étape et valident leur progression : jeter son masque usagé, lavage des mains, prise de température, rappel des gestes barrières, jeux de rôle, questions-réponses. »

« La mise en place d'une classe interactive par deux enseignants de l'UE fonctionnant depuis leur domicile, le domicile des enfants et la classe de l'UE de l'établissement ».

« Mise en place de l'outil padlet pour les enfants en situation de polyhandicap. »

« La bonne coordination entre les coordinateurs d'ULIS et l'équipe du SESSAD pour le maintien du lien pédagogique pour les élèves les plus en difficulté. »

« Présence de l'instituteur sur la totalité de son quart-temps au sein de l'IEM. Prise en charge des enfants en individuel sur des créneaux en journée. »

« Tous les coordinateurs se sont mis en lien avec les parents pour connaître la volonté des parents concernant le retour à l'école des enfants / puis avec chaque enseignant des écoles ou sont scolarisés les enfants - le travail d'accompagnement des ergothérapeutes sur l'adaptation des MPA pour que chaque enfant puisse bénéficier d'une continuité pédagogique - le lien de la responsable de service avec les enseignants référents, afin d'anticiper au plus possible les modalités de reprises de la scolarité. »